CONDITIONS :

ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année ; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas payer à son domicile, à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

Annonces.—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

Abonnement pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, bâtimens et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $80.

Les Annonces des mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfice &c. &c., devront payer au taux des annonces ordinaires.

Les Annonces qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les Annonces ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

Une Deduction de 33 pour cent sera faite aux encanteurs, aux shérifs, aux Rég. des Testamens, et aux Marshals, sur les annonces de ventes d'immeubles; et de dix pour cent sur les annonces de ventes de biens meubles.

Les Annonces qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations, et habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c. &c., lui seront portées en compte séparé ment et aux prix ci-dessus énoncés.

Les Annonces qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Aucune Annonce de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payée d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

Les Theatres et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

Les Annonces de candidature à des emplois public et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

AVIS—H. & W. ANDERSON [en conséquence de la petitesse de leur magasin actuel,] en prendront deux autres le 1er de novembre prochain, qui se trouvent situés rue Tchoupitoulas No. 86, et rue du Commerce No. 21, l'un des magasins maintenant occupé par Damarin & Co., où ils continueront le même genre d'affaires sur une plus grande échelle.—L'un des associés, maintenant en Europe, a fait des arrangements avec les fabricants des meilleures Eaux-de-vie; et des principaux vignerons, arrangemens qui les mettront à même d'avoir tout ce qu'il y a de mieux en fait de ces articles, et épargneront aux acheteurs, les dépenses d'importations par la voie de New-York. Ils attendent tous les jours, un supplément de Whiskey irlandais et écossais, de la même qualité que celle qui a été si généralement appréciée l'année dernière. 21 oct—e

VIN DE SHERRY—30 pipes, 40 barriques, et 50 quarts do, vieux vin de Sherry pâle et brun de Gordon, en magasin et à vendre par
H. & W. ANDERSON & Co,
25 oct 76, rue Tchoupitoulas.

VIN DE SHERRY PALE ET BRUN—100 caisses de la marque Gordon en magasin et à vendre par H. & W. ANDERSON & Co,
25 oct 76, rue Tchoupitoulas.

VIEUX VIN DE MADERE—50 caisses vin Madère de choix, contenant chacune trois douzaines, en magasin et à vendre par
H. & W. ANDERSON & Co,
25 oct 76, rue Tchoupitoulas.

FICELLES—Les soussignés en offrent à vendre à des prix modérés.
H. & W. ANDERSON & Co.
25 oct 76, rue Tchoupitoulas.

BIERRE ET PORTER—300 barriques porter de Londres; 150 de bierre écossaise, en débarquement et à vendre à bas prix par
H. & W. ANDERSON & Co,
25 oct 76 rue Tchoupitoulas.

EAU DE VIE ET VIN—80 quarts barriques eau de vie, 126 quarts do, et 30 octaves vin de Madère de la Sicile, 40 quarts barriques vin d'Oporto, importé par le navire Créole, de Liverpool, et à vendre à des conditions avantageuses par
H. & W. ANDERSON & Co,
25 oct 76 rue Tchoupitoulas.

VIN DE CANARI—100 quarts barriques vin de Canari, importation directe, à vendre à des conditions avantageuses par
H. & W. ANDERSON & Co,
25 oct 76 rue Tchoupitoulas.

EAU DE VIE DE CHAMPAGNE—30 barriques eau de vie de Champagne, arrivées directement de Cognac, et à vendre par
H. & W. ANDERSON & Co,
25 oct 76 rue Tchoupitoulas.

VIN D'OPORTO ET VIN BLANC—Les soussignés, offrent à vendre le chargement du navire Wm. Tell, qui consiste en vin d'Oporto en pipes, en barriques, et quarts de barriques, vin blanc de Lipari, en barriques et quarts do; vin blanc de Falernian, en barriques, et quarts do; vin des de Marseilles, en barriques, tous ces vins sont de qualité supérieure, et seront vendus au commerce à des conditions raisonnables.
H. & W. ANDERSON & Co,
25 oct 76, rue Tchoupitoulas.

MARCHANDISES DU PAYS.—42 balles coton brun, 30 caisses fin do. de 4; 4 do. de couleur imprimée, en débarquement et à vendre par
9 nov GODFREY, BLOSSMAN & Co.

FARINE, PORC ET JAMBON.—160 barils farine superfine, 5 barils mess porc, 13 barils de mess do, 13 do. têtes do, 660 sacs maïs, en débarquement de chalan, et à vendre par
LAYET & AMELUNG,
9 nov 17, rue de la Commune.

CORDE D'EMBALLAGE—45 rouleaux, en débarquement du steamboat Chillicothe et à vendre par LAYET & AMELUNG,
9 nov 17, rue de la Commune.

POMMES DE TERRE—38 barils pommes de terre, du bateau à vapeur Columbus et à vendre par LAYET & AMELUNG,
9 nov 17, rue de la Commune.

SUCRE.—36 boucauts sucre première qualité, en débarquement et à vendre par
E. & J. ANDREWS,
9 nov 22, rue Gravier.

TRAITES sur New-York, à vendre par
E. & J. ANDREWS,
9 nov 30, rue Gravier.

FARINE.—160 barils farine, reçus et à vendre par
HEFFORD & BORGENFREY,
9 nov 34, rue de la Commune.

BEURRE.—40 barillets beurre frais de l'Ouest, reçus et à vendre par
HEFFORD & BORGENFREY,
9 nov 34, rue de la Commune.

[illegible]RE.—200 barils en magasin et à vendre par
HEFFORD & BORGENFREY,
9 nov 34, rue de la Commune.

BILLETS des Banques des Etats-Unis et des Illinois, à vendre par ROBINSON & Co.
No. 45, rue du Camp.

300 LANGUES DE BUFFLES en magasin et à vendre par
LAVILLEBEUVRE & WALTON,
6 nov 17, rue des Magasins.

SEL ET CHARBON—3000 sacs sel gros et fin et 5 tonneaux charbon de cannel, reçus par le navire Arab de Liverpool et à vendre par
GEORGE GREEN,
3 nov rue du Camp No. 60

BLANC DE BALEINE—160 caisses Blanc de Baleine de New Bedford, à vendre par
WILLIAM G. HEWES & Co.,
8 nov No. 34, rue Poydras.

TRAITES SUR NEW-YORK à vendre par
WILLIAM G. HEWES & Co.
5 nov No. 34, rue Poydras.

DEMANDE—Des billets de la Banque du Tennessee, payables à Nashville, s'adresser à
GRIVOT & PAIGE,
12, rue Poydras.

TABAC DE LA HAVANE—Quelques balles de tabac de Vuelta de Abajo, propres pour cape, et aussi en quantités convenables aux acheteurs, à vendre par J. ROBERT & Co.
87, rue Bienville.

SANGSUES ESPAGNOLES—D'une très bonne qualité, à vendre à bon marché, pour clore une facture. J. ROBERT & Co.
47, rue Bienville.

50 Demi pipes eau de vie de Cognac, article supérieur à vendre par
LAVILLEBEUVE & WALTON,
rue des Magasins No. 17

PLOMB et plomb en barres, constamment en main et à vendre par
LAVILLEBEUVE & WALTON,
rue des Magasins No. 17

80 Barillets beurre frais de l'Illinois, reçus et à vendre par
LAVILLEBEUVE & WALTOON,
rue des Magasins No. 17

30 Barils whiskey, en magasin et à vendre par
LAVILLEBEUVE & WALTON,
rue des Magasins No. 17

100 Caisses blanc de baleine de New Bedford, en magasin et à vendre par
LAVILLEBEUVE & WALTON,
rue des Magasins, No. 17

10 Barils huile de palma-christi, à vendre par
LAVILLEBEUVE & WALTON
rue des Magasins No. 17

50 DEMI BARILS BŒUF MESS, à vendre par G. DORSEY,
44, Nouvelle Levée.

500 SACS AVOINE, en magasin et à vendre par G. DORSEY,
8 nov 44, Nouvelle Levée.

15 BARILS D'HUILE DE PALMACHRISTI, à vendre par G. DORSEY,
8 nov 44, Nouvelle Levée.

100 BARILS FARINE en débarquement du bateau-à-vapeur Bonaparte et à vendre par
G. DORSEY,
8 nov 44, Nouvelle Levée.

138 BARILS WHISKEY RECTIFIE, en débarquement du bateau à-vapeur Columbus et à vendre par G. DORSEY,
8 nov 44, Nouvelle Levée.

CIGARES REGALIA.—38 milliers, en débarquement, et aussi 500 milliers de diverses qualités, en magasin, convenables au commerce de la ville et de la campagne, à vendre aux prix des manufactures, par
J. ROBERT & Co.
8 nov 47, rue Bienville.

MANTILLES VRAIE BLONDE.—A vendre par les soussignés, une caisse mantille vraie blonde assortie et ayant droit au drawback.
[illegible]EVRE & FRERE
[illegible] Chartres et Conti.

POMMES DE TERRE ET OIGNONS.—300 barils pommes de terre du Nord, en bon ordre, et [illegible] barils oignons, en débarquement [illegible] et à vendre par
PUECH & DUPLESSIS,
28, Vieille Levée.

BEURRE ET FROMAGE—80 barillets beurre de Goshen; 40 caisses fromage, en débarquement du navire Orléans et à vendre par
PUECH & DUPLESSIS,
28, Vieille Levée.

[illegible]OUX—80 barillets en magasin et à vendre par
FRANKLIN, AMES & Co.
rue du Camp No. 48

[illegible] Caisses tabac, d'une marque supérieure, en magasin et à vendre par
LAVILLEBEUVE & WALTON,
rue des Magasins No. 17

VENTES PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

SUCCESSION DE COURCELLE.—Vente par le Régistre des Testamens.—Le [illegible] de Novembre 1837, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'Honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, sous la date du [illegible] septembre 1837, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de Félicité Caillau Dupin, épouse décédé d'Achille B. Courcelle, les esclaves et propriétés foncières, ci après décrites, savoir:

ESCLAVES.—1o. Estelle, négresse, domestique de maison, vingt quatre ans; 2o. Marie, mulâtresse, dix à douze ans, gardienne d'enfans; 3o. Bill, nègre, âgé de trente quatre ans; 4o. Malaga, nègre, de vingt quatre ans, manœuvre; 5o. Sam, nègre de trente six ans, manœuvre; 6o. Paul, nègre de vingt six ans, peintre; 7o. George, nègre de vingt trois ans, manœuvre; 8o. Gosselin Gustave, nègre de vingt un ans, manœuvre; 9o. Willis, nègre de dix neuf ans, manœuvre; 10o. Henry, nègre de dix neuf ans, manœuvre; 11 Ned, nègre de dix sept ans, manœuvre; Jugin alias Eugène, mulâtre de dix sept ans, manœuvre; 13o. John alias Hector, nègre de quatorze ans, manœuvre; 14o. Ned dit Grand Ned, nègre de vingt quatre ans, manœuvre; 15o. Grand William, nègre de vingt six ans, manœuvre; 16o. William, nègre de treize ans, manœuvre; 17o. Ben, nègre de vingt un ans, manœuvre.

IMMEUBLES.—1o. Un terrain, rue Bourgogne entre Dumaine et Ste. Anne, ayant trente pieds de face sur cent vingt de profondeur, sur lequel est dans la profondeur, une bâtisse à étage, en briques, couverte en ardoises.

2o. Huit lots de Terre, situés rue des Ursulines entre Roberston et Villeré, mesurant chacun vingt pieds de face sur cent vingt pieds de profondeur, et deux autres lots attenant aux précédents, et mesurant chacun quinze pieds de face à la rue des Ursulines, sur cent-vingt pieds de profondeur.

3o Cinq lots de Terre vis à vis les précédents, mesurant chacun environ vingt-deux pieds de face et ayant différentes profondeurs.

Lesquels lots de Terre deuxièmement et troisièmement décrits seront vendus conformément à des plans qu'en en fera faire, et qui seront exhibés à la vente.

4o. Un morceau de terre, même rue, ayant un pied de face et environ seize pieds dans la profondeur, et et quatre vingt dix pieds de profondeur.

5o. Un terrain encoignure St. Philippe et St. Claude, trente pieds de face, rue St. Philippe et soixante pieds de face rue St. Claude.

Le tout, mesure française.

Conditions de la vente:—Les esclaves, à un crédit de quatre, huit et douze mois; et les propriétés à un crédit de six, douze et dix huit mois, le tout pour billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Un plan des susdites propriétés sera exhibé au moment de la vente. W. F. C. DUPLESSIS,
Régistrer des Testamens.

N. B. Les actes de vente se passeront pardevant Louis Féraud, not. pub, aux frais des acquéreurs.
14 oct

SUCCESSION DE WOOD.
Vente par le Régistre des Testamens.

LE samedi, 18 Novembre 1837, à 4 heures de l'après midi, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, il sera vendu au magasin des sieurs Griffith & Barnes, No 26, rue de la Nouvelle Levée, pour compte de la succession de feu John Wood, un lot de hardes, une montre, une carabine, trois pistolets, un pupitre et 123 barils de farine.

Conditions.—Comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
7nov Rég. des Testamens.

Succession de Money alias Rooney.
Vente par le Régistre des Testamens.

LUNDI, le vingt novembre 1837, à quatre heures de l'après midi, en face de mon bureau situé à l'encoignure des rues Ste. Anne et Condé, en vertu d'un ordre de vente de la Cour des Preuves dans et pour la Ville et Paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, sous la date du 7 novembre 1837, j'exposerai en vente publique, à l'encan pour compte de la succession de William Rooney allias John Money, décedé, les effets mobiliers dépendant de sa succession. Conditions comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
8 nov Rég. des testamens.

SUCCESSION DE LYMAN—Vente par le régistre des testamens—Lundi, le 20 novembre 1837, à quatre heures de l'après midi, en face de mon bureau, situé à l'encoignure des rues Condé et Ste.-Anne—En vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, sous la date du 7 novembre 1837, j'exposerai en vente publique, à l'encan, pour compte de la succession de William Swan Lyman, décédé, les effets mobiliers dépendant de sa succession.

Conditions, comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
8 nov Régistrer des testamens.

SUCCESSION DE ELOI.
Vente par le Régistre des Testamens.

LUNDI, le onze décembre 1837, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane, sous la date du 4 novembre 1837, j'exposerai en vente publique à l'encan pour compte de la succession de Marie Fontenau, épouse décédée de Jean Baptiste Eloi, et aussi pour le compte de la communauté qui a existé entre la défunte et son époux survivant, les esclaves ci-après décrits.

1o. Une certaine négresse nommée JENNY, âgée d'environ vingt-trois ans, avec son enfant Henriette, âgée d'environ dix-huit mois, Jenny est blanchisseuse, un peu cuisinière et repasseuse.

2o. Une certaine négresse nommée DICEY, âgée d'environ vingt ans, un peu blanchisseuse.

3o. Une négresse nommée Phœbe, âgée d'environ vingt quatre ans, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière.

Conditions de la vente: au quart de leur prix en argent comptant, et la balance à un crédit de six et douze mois pour billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque et divisés en sommes à la convenance des vendeurs, les dits billets porteront intérêt du jour de leur maturité à raison de dix pour cent par an à défaut de paiement ponctuel.

N. B. Les actes de vente se passeront pardevant Carlile Pollock, notaire public, aux frais des acquéreurs. W. F. C. DUPLESSIS,
8 nov Régister des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Doyle—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par George W. Pritchard, curateur de la succession de feu Thomas Doyle, ne serait pas approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte, et le dit curateur déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité.

Par ordre de la cour.
W. F. C. DUPLESSIS,
9 nov Rég. des Testamens.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Jean Baptiste Bousquet a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de Curatelle à la succession vacante de feu François Justin Lerin, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. F. C. DUPLESSIS,
9 nov Régister des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Bebout—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Joshua Baldwin, exécuteur testamentaire de feu Thurmon Bebout, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte. Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS,
9 nov Rég. des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Lecorps—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire datif de feu Jean Baptiste Lecorps ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la cour: W. F. C. DUPLESSIS,
9 nov Régister des Testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu que James Waters, a présenté une pétition à la cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu Victor Louis Lemonier, décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour: W. F. C. DUPLESSIS,
9 nov Régister des Testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu que William McClasky a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres de Curatelle à la succession vacante de feu Hewey Hagan, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la cour.
W. F. C. DUPLESSIS,
8 nov Rég. des Testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu que Briget Gorman, veuve de feu Thomas Cooney, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres de Curatelle à la succession vacante de Thomas Cooney, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. F. C. DUPLESSIS,
10 nov Régister des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession du J. M. de Moctesuma—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication les raisons pour lesquelles le compte présenté par J. W. Zacharie et J. Roca de Santi Petri exécuteurs de la succession de J. M. de Moctezuma, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte. Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS,
4 nov Rég. des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de L'Hommedieu—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Wainer, W. Stewart et Fisher Rawson, curateurs de la succession de Charles W. L'Hommedieu, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS,
4 nov Rég. des Testamens.

SUCCESSION DE RUNEY—Vente par le régistre des testamens—Vendredi, le dix sept novembre 1837, à dix heures du matin, au numéro quatre-vingt, rue Royale, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable cour des preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, sous la date du trois novembre 1837, j'exposerai en vente publique à l'encan pour le compte de la succession de Mary Rimey, décédée, les effets mobiliers dépendans de sa succession. Conditions—comptant.
4 nov W. F. C. DUPLESSIS, rég. des tests.

COUR DES PREUVES—Succession de Monbouchet—Avis est par le présent donné aux créanciers de Jean Baptiste Monbouchet, décédé, de comparaître par devant Louis T. Caire, notaire public, le dix-septième jour de novembre 1837, à 11 heures du matin, afin de délibérer sur les termes et conditions de la vente des effets et propriétés appartenant à la succession du susdit défunt.

Par ordre de la Cour.
AND. D. DORIOCOURT.
Député Reg. des Test.

TABAC.—200 balles, article supérieur, à vendre par SAML. RIKER Jr.
36, rue du Camp.

Ventes à l'Encan.

PAR JOS. LECARPENTIER.
Il sera vendu, le Mardi, 12 Décembre 1837, à midi, à la Bourse, encoignure St. Louis et Chartres, en vertu d'un ordre de l'Honorable District, du premier district judiciaire, de l'Etat de la Louisiane, et à la requête de V. Roumage [illegible] O'Duhigg, syndics des créanciers de C. C. [illegible] de C. Chatard Frère.

La moitié indivise de 2 terrains, situés au faubourg Trémé, désignés par les Nos. 7 et 8, du plan [illegible] 71, ayant chacun 30 pieds de face, à la rue Dumaine, sur 90 pieds de profondeur. Le No. 7, forme l'encoignure des rues Dumaine et Claiborne.

Conditions:—6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés, à la satisfaction des syndics, portant hypothèque jusqu'à parfait payement. 4 nov

PAR JOS. LECARPENTIER.
Vente de la succession de feu Louis Ribas.

IL sera vendu, Vendredi, 24 novembre 1837, à midi précis, à la Bourse, encoignure Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, en date du 14 octobre 1837, les propriétés ci-après désignées.

1o. SYLLIA, négresse d'environ 30 ans, cuisinière et sa fille nommée MARIE, âgée de 13 mois.

2o. JULIA, fille de Syllia, d'environ 10 ans.

3o. JACOB, nègre charretier, d'environ 28 ans, matrouneur.

4o. Un lot de terre formant l'encoignure des rues des Français et des Bons-Enfants, ayant mesure française, 30 pieds de face à la rue des Français, sur 90 pieds de profondeur, face à la rue des Bons-Enfants. Lequel lot fait partie du lot désigné par le No. 92, sur le plan du nouveau faubourg Marigny; ensemble les bâtisses et améliorations qui y existent.

Conditions—Les esclaves payables 1/3 comptant, 1/3 à 6 mois, et 1/3 à 12 mois. Le lot de terre payable 1/3 comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois, le tout en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé pardevant L. T. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs. 24 oct—3

PAR FERNANDEZ & WHITING.

SUCCESSION de François Boré, h.c. l.—Mercredi 13 de décembre prochain, à la Bourse, au coin des rues Chartres et St. Louis, à midi, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 7 novembre courant, il sera vendu:

UN SUPERBE TERRAIN,

Avec les bâtisses en bois qui sont dessus, [illegible] situé au faubourg St. [illegible] [illegible] [illegible] rues Port do, Baronne, [illegible] [illegible] 34 pieds de face, [illegible] pieds 42 pouces, [illegible]

Conditions: [illegible] mois de crédit, [illegible] hypothèque [illegible]

L'acte de vente [illegible] l'acquéreur. 10 nov

PAR FERNANDEZ & WHITING.

Succession de [illegible]

SAMEDI, 16 Décembre prochain, à la Bourse, au coin des rues Chartres et St Louis, à midi, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la Paroisse et Ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 8 novembre courant, il sera vendu les esclaves suivans, dépendant de la dite succession savoir:

1o. HONORE, nègre âgé à peu près de 16 ans.
2o. CHERY, mulâtre, âgé à peu près de 30 ans.
3o. MARIE HELENE, négresse, âgée à peu près de 24 ans, avec ses deux enfants savoir:
Mary Cesaire, âgée à peu près de 7 ans, et Charlot, garçon âgé à peu près de 4 ans.
4o. CHARLOTTE, négresse, âgée à peu près de 46 ans.

Conditions—1/4 comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs en l'étude de Théodore Seghers, notaire public. 10 nov

PAR FERNANDEZ & WHITING.
Succession Suares.

SAMEDI, 9 de décembre prochain, à la Bourse, au coin des rues Chartres et St. Louis, à midi précis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la Paroisse et Ville de la Nouvelle Orléans, en date du 4 novembre courant, il sera vendu le nègre LEWIS, âgé à peu près de 33 ans, cordonnier.

Conditions—6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente, en l'étude de W. Y. Lewis, notaire aux frais de l'acquéreur. 7 nov

PAR FERNANDEZ & WHITING.

SAMEDI, 18 de novembre, il sera vendu à la Bourse, au coin des rues Chartres et St. Louis, à midi

Une belle Maison et Terrain, situés au coin des rues St. Philippe et Derbigny, mesurant 40 pieds de face à la rue St. Philippe, sur 117 pieds de profondeur et face à la rue Derbigny, mesure française, la Maison est double et à deux étages, contenant 8 chambres, construites en briques entre poteaux, et la couverture en ardoise; le tout vient d'être fini, et est en parfait état.

Conditions: l'acquéreur assumera les payments suivants: $500 payable le 20 au 23 janvier 1838; $500 payables le 20 au 23 février 1838; la balance à 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'au parfait paiement.

L'acte de vente, en l'étude de L. T. Caire, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 7 nov

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—no. 8631—Siméon Eliard contre ses créanciers—Toutes personnes y intéressées sont prévenues d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la publication du présent ordre, les raisons pour lesquelles les résolutions prises par devant notaire ne seraient pas homologuées et la nomination du syndic confirmée.

Par ordre de la Cour.
Au greffe, Nouvelle Orléans, 3 novembre 1837.
6 nov—3 A. GUYOL, dép. greffier.

PAROISSE DE JEFFERSON—Cour des Preuves—Succession de C. B. Penrose—Théodore Shark, de la Nouvelle Orléans, ayant présenté une pétition à la Cour des Preuves de cette Paroisse, à l'effet d'obtenir des lettres de Curatelle à la succession de C. B. Penrose, mort sans tester: Avis est donné à tous ceux que cela peut concerner, de déduire dans dix jours les raisons pourquoi la demande du dit pétitionnaire ne serait pas accordée.
6 nov—3 F. DUGUE, juge.

TOILE A DRAP, FORTE ET DE 4/4.—100 balles de la manufacture de Nashua, en débarquement du navire Henry et à vendre par
W. F. VIGERS & Co.
7 nov 30, rue Bienville.

BRIQUES FINES.—12,800 briques anglaises, de meilleures qualités, reçues par le navire Mozart et à vendre par LAURENT MILLAUDON,
7 nov 49, rue Royale.

FER.—94 tonneaux fer carré et rond, [illegible] de Liverpool et à vendre par
LAURENT MILLAUDON,
7 nov 49, rue Royale.

PIERRES PLATES.—[illegible]
[illegible]
LAURENT MILLAUDON,
7 nov 49, rue Royale.

SACS EN [illegible]
[illegible]
7 nov [illegible]

TOILE [illegible]
[illegible]

ESPRIT DE TEREBENTINE—[illegible] débarquement et à vendre par COIT & Co.
20, rue de la Douane.

FERBLANC.—100 caisses ferblanc communs de grandeur extra. A vendre par
COIT & Co.
7 nov 20, rue de la Douane.

TRAITES SUR BOSTON, à vue, pour environ $3000, s'adresser à GEORGE GREEN,
7 nov 60, rue du Camp.

CHARBON DU CANNEL.—Récemment reçu un lot de charbon du Cannel, à vendre en quantité à satisfaire les acheteurs.
W. E. & R. MURPHY,
7 nov 132, rue du Bassin.

COTES DE JAMBONS.—30 boucauts Jambon de Cincinnati, reçus et à vendre par
JOSEPH LANDIS & Co.
7 nov 14, rue Poydras.

WHISKEY.—60 barils Whiskey, reçus et à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.
7 nov 14, rue Poydras.

LES soussignés désirent acheter et vendre des billets des banques qui n'ont pas cours à Nouvelle Orléans. ROBINSON & Co.
6 nov No. 45, rue du camp.

CHECKS à vue sur Philadelphie, à vendre par
ROBINSON & Co.
3 nov No. 45, rue du Camp.

LA Banque des Citoyens, tire des checks sur New York, à vue. J. B. PERRAULT,
4 nov Caissier.

TRAITES SUR LONDRES—Directs, à vendre par KENNEDY, DUREL & Co.,
31 oct rue Toulouse, No. 52.

VIN—Grand Mousseux—100 caisses champagne de la fameuse marque "Etoile", à vendre par
27 oct KENNEDY, DUREL & Co 52 Toulouse

40 BOUCAUTS SUCRE première qualité, en magasin à vendre par A. LEBLANC,
23 oct 20, rue Toulouse.

CORDES et toile d'emballage—100 colis cordes, et 90 pièces toile d'emballage, à vendre par
16 oct—1m SLOAN & BROTHERS, 32, N Levée

DEMANDE.—Un tonnelier trouvera une place constante de l'autre bord du lac, en s'adressant à W. E. & R. MURPHY,
11 oct 132, Vieux Bassin.

BOIS ET CHARBON.—Chêne, pin, et cha bon de pierres de Liverpool—Les soussignés ont un approvisionnement choisi de ces articles; les personnes qui désireraient avoir une qualité particulière de bois peuvent [illegible] laisser leurs ordres. Celles qui désirent faire leur approvisionnement d'hiver sont invitées à s'adresser chez
W. E. & R. MURPHY,
26 sept no. 132, vieux Bassin.

CHARBON de bois et bois de chauffage—Les soussignés en ont en grande quantité, et constamment en vente. Les propriétaires de restaurants et d'hôtels etc., qui voudront en acheter toute l'année, pourront en avoir de qualité choisie cinq trente pour cent au-dessous du prix de la place.
W. E. & R. MURPHY,
26 sept no. 132, vieux Bassin.

AVIS de Société—Les soussignés ont formé une société commerciale pour la transaction des affaires générales par commission, en cette ville, sous la raison de Wood & Simmons, qui commencera le 1er du courant, octobre 1837.
L. D. C. WOOD,
19 oct—12,3ps S. C. SIMMONS.

Bottes, souliers et brodequins—60 caisses, reçues par le Robt Pulsford, et à vendre par
R. G. HOPBS,
14 sept no. 12 rue de la Douane.

DEMANDE D'ESPECES par
G. R. SPRINGER,
29 sept [illegible]

AVOINE—87 sacs d'avoine et 63 barils de pommes, en débarquement du bateau à vapeur Bolivar, à vendre par GRIVOT & PAIGE,
21 sept 12 Poydras.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—66 balles toile d'emballage, ordinaire, d'une qualité supérieure, en débarquement du navire Tricolor, de Boston et à vendre par
26 sept GODFREY, BLOSSMAN & Co.

90,000 pieds de Bois de pin jaune assortis, à vendre par
WILLIAM BOWMAN
29 sept No. 168, rue du Bassin.

150,000 Briques du Lac, à paver et à construction à vendre par
WILLIAM BOWMAN,
26 sept No. 168, rue du Bassin.

ESPECES.—Doublons espagnols et mexicains, à vendre par J. M. CABALLERO,
1er. nov 80, rue St. Louis.

A LOUER.—Le rez-de-chaussée du magasin, situé No. 36, rue du Camp, ainsi qu'un office, faisant face à la rue, dans la même maison. S'adresser sur les lieux, pour les prix et conditions.
1er. nov

A LOUER—Un magasin et une partie suffisante pour une famille, de la maison de résidence no. 125 rue du Canal—S'adresser sur les lieux. 30 oct—a

A LOUER.
UNE Maison élégante et commode, située No. 157, rue du Canal; on peut en prendre possession de suite; s'adresser à
WILLIAM G. HEWES & Co.
28 oct—d No. 34, rue Poydras.

A LOUER—Deux magasins d'entrepôt, spacieux, joignant la Banque du Commerce, un desquels se trouve sur la rue des Magasins, et l'autre sur la rue Natchez. On peut en donner possession immédiatement. Pour les conditions. s'adresser à 27 oct G. O. HALL, caissier.

A LOUER (Jusqu'au 30 Mars 1838.)
UNE belle Maison, située dans la rue Tchoupitoulas entre les rues Lacourse et Henderson. Cette maison est bâtie sur un lieu élevé, mesurant environ 64 pieds de face, sur 210 pieds de profondeur. Les dépendances, outre une citerne, une cuisine, chambres de domestique, contiennent une écurie pour un grand nombre de chevaux, remise, granges pour foin et maïs. Cette maison convient parfaitement à une personne qui aurait beaucoup de vaches et de chevaux, ou qui ferait le commerce de bois de chauffage ou de charpente. S'adresser à
CHS. BYRNE,
26 oct 128, rue Tchoupitoulas.

A LOUER
Deux Magasins dans la rue de Chartres entre Conti et Bienville, s'adresser à
A. & Z. CAVELIER.
4 nov

A LOUER
LE [illegible] No. 18, rue de Chartres, de [illegible] occupé par Messieurs Dwight, [illegible] convient beaucoup pour des marchands de sèches, s'adresser à
TOOLE & BARRIERE,
20, rue de Chartres.

A LOUER,
[illegible] Maison à deux étages, rue de la Douane, entre Bourgogne et Rempart, occupée maintenant par le Juge Rawle, s'adresser à [illegible] 3 oct

A LOUER.
Une maison en briques à deux étages, rue No. 140 [illegible], s'adresser à
WILLIAM BOWMAN,
No. 168, rue du Bassin.

AVIS.
[illegible]

A LOUER.
[illegible]
Propriétaire ou à M.
ROBERT LAYTON.
29 mai No. 32, Vieille Levée

Avis de Banques et de Compagnies.

ATTENDU que M. W. Hoffman, Président de la Compagnie du Chemin à Coulisses de la Nouvelle-Orléans et de Nashville, a convoqué une assemblée générale des actionnaires de la dite compagnie, et attendu que la dite convocation a été faite par président sans la sanction ou le consentement du bureau des directeurs, comme le prescrit la 9me. section de la charte;

En conséquence il est résolu que la convocation ainsi faite, est dans l'opinion de la Direction, illégale et nulle.

Extrait exact des procédures de la Direction, à une assemblée ordinaire, octobre 1837.
7 oct A. R. Mc NAIR, sec.

Association Consolidée, des Cultivateurs de la Louisiane.

CHECKS à vue sur Mobile à un pour cent d'escompte A. BAUDOUIN,
1er août caissier

BANQUE DE LA CITE.
Nlle. Orléans, 1er août 1837
CETTE banque tire des checks sur New York payables à vue R. J. PALFREY,
1er août Caissier.

Banque de la Cité,
Nouvelle Orléans le 19 août 1837
CETTE banque tire des checks, à dates sur New York. ROBT. J. PALFREY,
23 août caissier.

COMPAGNIE DE LA BANQUE DU GAZ.

Le 10 juin 1837.
Cette Institution tirera des checks sur Mobile à 1 pour cent d'escompte. Natchez à 1 pour cent d'escompte. Vicksburg 1 pour cent d'escompte.
JAMES B. MARKS,
14 juin faisant fonction de caissier.

BANQUE D'ETAT DE LA LOUISIANE

Nouvelle Orléans, 21 juin.
AVIS est donné par les présentes aux actionnaires que d'après une résolution adoptée aujourd'hui par la direction, l'époque fixée pour le paiement de balance du capital a été reculée jusqu'au 31 janvier prochain.
22 juin RICHARD RELF, caissier.

HYDRAULICS—Le public est informé que l'on peut se procurer de l'eau dans les maisons [illegible] sur les [illegible] où les tuyaux de la Compagnie sont placés, en s'adressant par écrit à la Banque du Commerce. 3 nov

PEIGNES, Epingles, Couverts, parfumeries, brosses etc. Reçus par les navires Mississippi, Kentucky et Yazoo; grand assortiment de peignes d'écaille, de côte, de poche, etc., peigne d'ivoire, bois, de corne, etc.

Pendant d'oreilles en or fin, plaqués, dorés, épingles, bagues, anneaux, boucles d'oreille en argent, tabatières, des épinglettes, ciseaux, en argent, boucles de boucles dorées, épingles, en jais, chaînes dorées et perles, colliers de perles, de corail, négligés, bracelets pour gants, cordons de verre [illegible] bourses en perles, bas en velours, bourses en soie, en coton et en peau.

Eau de cologne, des Florides, de Lavande, de rose, de fleur d'oranger, de Bay, de mil, [illegible] de miel, [illegible] d'œillet, de violette [illegible]

[illegible]

[illegible] ménages d'enfans, jouets, cannes, épée et sabres, boutons de corne, d'os et de métal; marque, mesures de vingt pieds, verges, fronts en cire, appareils de [illegible], et une quantité d'articles trop nombreux pour les détailler; à vendre par
POLLARD & GREEN,
7 nov No. 29, rue de Chartres.

EAU DE VIE, Vins, Thé, &c—Coit & Co. offrent à vendre à des termes raisonnables les marchandises suivantes:
24 barriques vin de St. Lucar,
4 demi pipes do do.
48 quarts de barriques vin des Canaries,
200 caisses claret,
8 barriques madère de Marseilles,
2 pipes Madère de Sicile,
12 pipes Sicile rouge,
1 pipe vin de sherry,
120 paniers et caisses champagne marque de [illegible]
2 poinçons whiskey d'Irlande,
3 demi pipes eau de vie de la marque d'Otard Dupuy & Co.
5 do do do
10 barils eau de vie de pêche,
36 boites thé Young Hyson,
33 demi do do do
10 caisses do do en boites de [illegible]
75 caisses Young Hyson de 6 lv,
8 caisses thé impérial, 13 lv.
16 barillets tabac.
3 nov rue de la Douane No. [illegible]

VINS ET LIQUEURS.—24 demi-pipes Vin Madère, qualité supérieure, 30 quarts do do, 12 quarts Malaga doux, Sherry en pipes, demi pipes quarts et barils indiens. 200 paniers Champagne, 4 caisses Vin de Bordeaux, 20 pipes Eau de Vie de Champagne, 24 demi pipes do do., 18 do. Eau de Vie de Cognac, en magasin et à vendre par
3 nov R. GRONING.

DRAYS, CHARETTES, ROUES DE CHARRETTES, BROUETTES, etc. etc. faits à Philadelphie et à vendre par
SAML. RIKER Jr.
1er. nov 36, rue du Camp.

AVIS.
LE Dr. HUET, de Paris, (rue Bourbon No. [illegible] près celle du Canal) guérit dans un court délai toutes les maladies vénériennes, nouvelles et invétérées par une méthode nouvelle, prompte, sûre et facile, suivie sans employer ni mercure, ni copahu, ni tisane et le prix est très modéré. Consultations depuis heures du matin jusqu'à 9 heures du soir.
29 nov—6m

AVIS AU PUBLIC.
LE Dr. Stephan H. Barlash, de Pologne, qui vient s'établir ici, offre ses services aux citoyens, pour pratiquer dans la médecine, chirurgie et accouchement.

Docteur B a exercé à Vienne, Paris et dans les principaux hopitaux d'Europe, avec beaucoup de succès et depuis deux années il pratique à Natchitoches. Il espère donc mériter la confiance des citoyens de la Nouvelle Orléans.

Sa demeure est rue Royale No 102. 3 oct—6m
Consultations chez lui depuis midi jusqu'à 3 heures.

A VENDRE.
MURIERS BLANCS A GRANDES FEUILLES
LE soussigné offre à vendre, à Freehold dans l'Etat de New-Jersey—Cinquante mille pieds de plants de Murier blanc à larges feuilles, de la première [illegible] Cowarts [illegible] sont garantis véritables (Multicaulis). Le prix en sera modéré et variera selon la grosseur des plants.

L'extrême largeur des feuilles de cet arbre et la finesse de la soie produite par les vers qui s'en nourrissent, lui donnent une supériorité marquée sur toutes les différentes espèces de mûriers. Le temps le plus propice pour se procurer de ces plants, et ceux qui désireraient en [illegible] leur demande, [illegible] seront empaquetés avec soin et pourront facilement être transportés dans toutes les parties de l'Union, et lorsqu'une demande de mille pieds, au plus, sera faite, ils seront délivrés à New York, franc de port, et à [illegible] seront embarqués sans délai, selon les ordres donnés.

Les personnes désireuses de se procurer une grande quantité de plants, pour former des établissements propres à élever des vers à soie, seront traitées à des conditions très avantageuses.

S'adresser par lettres affranchies, au soussigné à Freehold, dans l'Etat de New Jersey.
3 oct D. V. McLEAN

TROUVE CE MATIN.
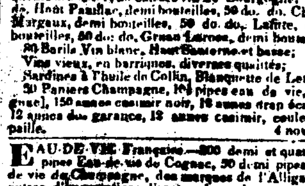
UN chien de chasse de la race épagneule. Le propriétaire est invité à venir le réclamer chez le soussigné, au faubourg Tremé, rue Villeré entre celles de St. Philippe et Ursulines, en payant les frais du présent avis.
7 nov E. ST. MARTIN.

DOUBLONS ESPAGNOLS, à vendre par
[illegible] CUCULLU, LAPEYRE & Co.

VENTES PAR LE REGISTRE DES TESTAMENS.

Succession [illegible]
Vente par le Régistre des Testamens.

LE Mardi, 14 Novembre 1837, à midi, en vertu d'un ordre de vente de la Cour des Preuves dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans Etat de la Louisiane, il sera vendu à l'encan, à la Bourse, encoignure Chartres et St. Louis, pour compte de la succession de feue Silvie Nogué, décédée épouse séparée de corps et de biens de Deschamps, les esclaves suivans savoir:

CORNELIA, mulâtresse, âgée d'environ 24 ans, bonne domestique de maison, sachant faire un peu de tout, et LISE, négresse âgée d'environ 50 ans, sujette à des douleurs, laquelle esclave est vendue en état de marronnage, depuis l'époque duquel marronnage on n'a eu aucune nouvelle.

Conditions de la vente: moitié comptant, et la balance à six mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à final paiement. W. F. C. DUPLESSIS,
17 oct Régister des Testamens.

NB. Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs par devant Louis Feraud, notaire public.

SUCCESSION HENRY, h c l.
Vente par le Régister des Testamens.

SAMEDI, deux décembre 1837, à midi, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 27 octobre 1837, j'exposerai en vente publique à l'encan à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, pour compte de la succession de feu William Henry, homme de couleur libre, la négresse esclave nommée SOPHIA, âgée d'environ 42 ans

Conditions de la vente: — moitié payable comptant, et la balance à six mois de crédit; en un billet endossé à satisfaction, assuré par hypothèque spéciale sur la dite esclave Sophia.

L'acte de vente sera passé aux frais de l'acquéreur par devant H. B. Cenas, notaire public.
W. F. C. DUPLESSIS,
30 oct Régister des Testamens.

SUCCESSION DE McMAHON.
Vente par le Régister des Testamens.

SAMEDI, le deux décembre mil huit cent trente sept, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et Paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, sous la date du vingt-six octobre mil huit cent trente-sept, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession du docteur John McMahon, décédé, la propriété foncière et les esclaves ci-après décrits.

[illegible] la rue Carondelet [illegible] à vingt-cinq pieds [illegible] pouces de face sur une profondeur d'environ cent soixante dix-neuf pieds six pouces, ouvrant dans la profondeur de 20 pieds [illegible] au [illegible] usage commun du lot et les lots qui [illegible] le maison construit en briques à trois étages, dans la profondeur une cuisine à deux étages, chambres à domestiques, &c., le tout en briques et couvert en ardoises. Et aussi les esclaves suivants:

STEPHEN, nègre, âgé d'environ trente ans, domestique, très fidèle, et de confiance, accoutumé à payer pour son temps à raison de trente piastres par mois, et LETHE, négresse, âgée d'environ vingt-deux ans, bonne domestique de maison, assez bonne blanchisseuse, robuste et bien portante.

Conditions de la vente—La maison et le lot rue Carondelet ci-dessus décrits, l'acquéreur assume le paiement d'un certain billet souscrit le sept de mars mil huit cent trente-cinq, par le dit docteur McMahon, pour la somme de quatre mille sept cent soixante-cinq piastres et deux tiers de sous, portant intérêt à raison de sept pour cent par an de sa date jusqu'au paiement, à l'ordre et endossé par William H. Chase, et payable à trois ans de date, lequel billet fut donné par défaut Dr. McMahon en partie de paiement de la dite propriété et assuré par hypothèque sur la dite propriété, et la balance comptant. Les esclaves, moitié comptant et la balance à six mois de crédit pour billets endossés à satisfaction et assurés sur les esclaves par hypothèque spéciale jusqu'au parfait paiement.

Les actes de vente par devant F. Grima, notaire public, aux frais des acquéreurs.
W. F. C. DUPLESSIS,
30 oct Régister des Testamens.

SUCCESSION DE JOHN WOOD.

TOUTES les personnes qui doivent à la succession de feu John Wood, sont requises de payer ce qu'elles doivent, et celles ayant quelques réclamations de les présenter à
CHAR. A. LABUZAN.
24 oct—1m Curateur, à la banque des Négocians.

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE—L'entrepôt de Thorburne, à New York, graines de première qualité, à vendre par WILLIAM DINN, au nouveau magasin de graines et de boutons de fleurs, No. 13, rue de la Commune.

La collection consiste en toutes espèces de Graines de Jardinage, de champ et de fleurs.

Oignons, fleurs, dahlias double, de plus de cent qualités différentes; des plans de arbres fruitiers, groseillers, &c. &c; de plus, graines de trèfle rouge et blanc, foin, herbes de verger, herbes bleues, bettraves de France et de Maigel Wurzel, avec les directions pour leur culture et la manufacture de sucre, graines de murier blanc d'Italie, et muriers de la Chine, avec un traité sur leur culture.

Les marchands de la campagne peuvent se procurer les graines, proprement arrangées, avec les directions, pour le détail, sont par caisses de $10 à $100; par paquets d'une douzaine de papiers, ou par livre ou par boisseau, (s'ils préfèrent choisir eux-mêmes dans le catalogue général), pour lesquelles leur sera fourni une liste de prix courants: ils les pourront se procurer des caisses assorties, de $25 à $50 chaque.

Les jardiniers trouveront des articles de la première qualité à des prix modérés.

De plus: des serins, chantant parfaitement et cages pour oiseaux, de toutes qualités, avec un traité sur la manière de soigner les serins, et autres oiseaux chantants.

En débarquement du navire Echo, un grand assortiment d'oignons d'Allemagne, telles que hyacinthes, tulipes, jonquilles, narcisses, &c. 11 nov

SUCRE—11 boucauds en débarquement et à vendre par P. H. GALLWEY,
11 nov. No. 31, rue de la Commune.

PORC MESS—90 barils Porc Mess, à vendre bon marché par
11 nov FORSYTH, GODWYN & Co.

GENIEVRE DE HOLLANDE des marques bien connues de Pike & Swan, maintenant au débarquement du navire Congress, d'Amsterdam, par HUGO C. GILDEMEESTER.
No. 41, rue Bienville
En magasin: Genièvre de Schudam de la marque [illegible] 11 nov

EAU DE SELZ —[illegible] en débarquement du [illegible] d'Amsterdam, à vendre par
HUGO C. GILDEMEESTER,
No. 45, rue Bienville.

HUILE DE PALMACHRISTI—23 barils, [illegible] de Palmachristi [illegible] du navire Congress d'Amsterdam, à vendre par
HUGO C. GILDEMEESTER,
No. 45, rue Bienville.

FROMAGE [illegible]
[illegible]
HUGO C. GILDEMEESTER
No. 45, rue Bienville

FRIERSON, DALE & CO.
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
Rue des Magasins, No. 89,
A la Nouvelle-Orléans.

TRAITES SUR NEW YORK, à 5 jours de vue, à vendre par
8 nov—3 JOHN A. MERLE & Co.

EAU-DE-VIE de Bordeaux en franchise de la Rochelle [illegible] ayant droit au drawback—[illegible] barriques vin de Bordeaux, 30 caisses tabac de Richmond, 30 balles do de Cube, 10 boucauds vins de Porto; 150 pièces toile d'embalage, à vendre à des conditions avantageuses par
HARRISSON, CLEGG & Co.
6 nov Rue de la Douane.

SOCIETE—Les soussignés ont formé une société sous la raison de LEPAGE FRERES, pour les affaires général à de commission à la Nouvelle Orléans. Leur bureau est situé rue de l'Exchange, entre les rues Bienville et Conti.
LOUIS LEPAGE, Jr.
URB LEPAGE.

Pour information à Messrs.
Tho. Barrett & J. Chalaron
de la Nouvelle Orléans. 7 nov—3,3,6.

Drays, Charrettes etc., de Philadelphie.

LE soussigné a maintenant en vente et continuera à recevoir par les divers arrivages de Philadelphie, les meilleurs et plus forts drays, charrettes à bœufs, brouettes, &c. qu'il vend à des prix raisonnables. Il recevra aussi de commandes pour les ouvrages à faire dans ce genre, y compris les waggons légers et lourds, ainsi que les roues en planches; lesquels seront fidèlement exécutés dans le plus bref délai.
CHS. BYRNE,
26 sept no. 128, rue Tchoupitoulas.

CUCULLU, LAPEYRE & Co. offrent à vendre,
400 Caisses Raisins frais de Malaga,
31 Jarres Raisins frais de Malaga,
150 Barils Vin doux de Malaga,
50 Barils Vin sec de Malaga,
40 Barils Olives fraiches,
25 Ballots papier à écrire, espagnol,
80 Barils Thon frais, mariné,
50 Caisses Vin sec et doux,
10 Sacs noisettes. 4 nov

SUCRE ET CIGARES DE LA HAVANE—En débarquement de l'ex goëlette Water Witch de la Havane, et à vendre par le soussigné,
40 caisses Sucre blanc de la Havane.
104 milliers Cigares (Regalia).
J. M. CABALLERO,
4 nov No. 80, rue St.-Louis.

R. A. PORTER, Dentiste, rue Royale, No. 125, du Canal—Après beaucoup de peines et d'expériences, a réussi à fabriquer des dents incorruptibles, qui par leur ressemblance aux dents naturelles, peuvent tromper l'œil le plus scrutateur.

Il posera quelque nombre de dents qu'on puisse désirer depuis une jusqu'à un ratelier complet, d'après une méthode perfectionnée, qui ne laisse aucune gêne—toutes ses opérations étant faites d'après les principes scientifiques les plus modernes, sont invariablement garanties.

Le docteur Porter a quelques échantillons de son travail, qu'il se fera un plaisir de montrer à ceux qui désireraient les voir. 30 oc

A LOUER,
CHANTIER pour bois de construction, formée par cette propriété bien connue située dans le premier îlet du faubourg des Religieuses, consistant en huit-terrains entiers, (avec l'exception de l'espace occupé par la maison du capitaine Leech); en semble avec le terrain faisant face à la dite propriété, de chemin public au fleuve. Les chalans et radeaux peuvent y débarquer, en tous temps, quelque soit la hauteur des eaux; les batimens peuvent aussi y prendre leur cargaison. Ce chantier a déjà été occupé pendant les deux dernières années, pour la manufacture d'Hâtiers; il offre donc l'avantage d'être bien connu de tous ceux qui se servent de fleuve [illegible] et du bois de construction. S'adresser à
SAMUEL RIKER Jr.
3 nov 36, rue du Camp.

SEL—4000 sacs sel gros et fin, à vendre par
PUECH & DUPLESSIS,
coin rue des Vieille Levée No. 28

BILLETS des banques du Tennessee et du Mississipi, à vendre par
ROBINSON & Co.
9 nov No. 45, rue du Camp

500 BOUCAUTS SUCRE de la nouvelle récolte, à vendre par
R. BRUGIER.
9 nov

CHARRUES & HARNAIS—25 Charrues et 4 jeux de Harnais doubles, pour drays, seront vendus à bon marché—S'adresser à CHS. BYRNE,
17 oct No. 128, rue Tchoupitoulas.

CHARLES H GRANT & CO

No. 46, rue de Chartres.
VIENNENT constamment un assortiment considérable de
MEUBLES ELEGANS, COMMODES et UTILES
Chaises en acajou, érable, bois de fantaisie, miroirs, glaces, matelas en crin, et mousse, au plus [illegible] 20 avril

---

DES ESPECES s'achètent et se vendent par
ROBINSON & Co.
6 nov No. 45, rue du Camp.

BILLETS de la Banque des Etats Unis, à vendre en sommes convenables aux acheteurs par
ROBINSON & Co.
6 nov No. 45, rue du Camp.

DEMANDE des billets de banque de l'Albama par ROBINSON & Co.
6 nov No. 45, rue du Camp.

JAMBON ET PORC—100 barils porc, et quelques boucauds de jambon de Cincinnati, à vendre par G. DORSEY,
6 nov 44, Nouvelle Levée.

FARINE—490 barils farine superfine, en débarquement et à vendre par
JOSEPH LANDIS & Co.
6 nov 14, rue Poydras.

FARINE—700 barils farine reçus par des chalans et à vendre par G. DORSEY,
6 nov 44, Vielle Levée.

TRAITES sur Philadelphie, à vendre par
HARRISON CLEGG & Co.
6 nov Rue de la Douane.

BEURRE DE GOSHEN—30 fréquins à bord du navire Orléans, venant d'arriver. S'adresser à bord ou à FRANKLIN, AMES & Co.
6 nov rue du Camp, No. 5

FROMAGE—50 caisses fromage en puin de sucre, à vendre à bord du navire Orléans, venant d'arriver. S'adresser à bord, ou à
FRANKLIN, AMES & Co.
6 nov rue du Camp No. 55

BLE NOIR, frais—200 barillets à vendre à bord du navire Orléans, venant d'arriver. S'adresser à bord ou à FRANKLIN, AMES & Co.
6 nov rue du Camp No. 55

LANGUES fumées—Seize douzaines à vendre à bord du navire Orléans, venant d'arriver. S'adresser à bord ou à FRANKLIN, AMES & Co.
6 nov rue du Camp, No. 5.

CRANBERIES—20 boisseaux à vendre à bord du navire Orléans, venant d'arriver. S'adresser, bord ou à FRANKLIN, AMES & Co.
6 nov rue du Camp No. 55

MELASSES.—60 barils melasse supérieure, à vendre par E. & J. ANDREWS,
6 nov 22, rue Gravier.

SUCRE.—50 boucauts sucre, de qualité supérieure, à vendre par E. & J. ANDREWS,
6 nov 32, rue Gravier.

FORSYTH, GOODWIN & Co. ont transporté leur comptoir au No. 135, rue des Magasins, vis à vis de MM J. Bridge & Co, au bureau ci-devant occupé par M. William M. Beal, l'entrée est dans l'allée. 6 nov

COMPTOIRS, MONTRES, &c—2 grandes montres, de rencontre; 2 comptoirs do, 2 autres comptoirs fermés; 1 do ouvert, à vendre à bon marché par
4 nov POLLARD & GREEN, 29 Chartres.

MAQUEREAUX—500 barillets maquereaux, en débarquement du navire Elizabeth, et à vendre par ROBERT H. WHITE,
4 nov 34, rue Gravier.

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à 6 jours de vue, à vendre par
E. & J. ANDREWS,
4 nov 32, rue Gravier.

SUCRES—15 boucauts Sucre de première qualité, à vendre par E. & J. ANDREWS,
4 nov 32, rue Gravier.

GELEE DE GOUYAVE.—10 caisses Gelées de Gouyave, reçue et à vendre par
R. F. NICHOLS,
4 nov Encoignure Camp et Natchez.

CREME CANDI A LA VANILLE.—Cet article se manufacture tous les jours, et garanti de se conserver dans tous les climats. A vendre par
R. F. NICHOLS,
4 nov Encoignure Camp et Natchez.

AVIS.—Les personnes qui ont des réclamations contre le bateau à vapeur Merchant sont priées de les présenter pour en recevoir le montant.
H. C. CAMMACK,
3 nov—3 A l'Allée de Bank.

BOUCAUTS A MELASSE—500 boucauts à mélasse dans l'ordre le plus parfait, à vendre par
WM. G HEWES & Co.
3 nov rue Poydras No. 34

SACS DE PITRE—40,000 Sacs de Pitre, en magasin et à vendre par
3 nov R. GRONING & Co.

BRODEQUINS—9 caisses contenant 500 paires Brodequins pour hommes, en débarquement du navire Chester, à vendre par
3 nov R. GRONING & Co.

POIVRE & PIMENT—50 sacs Poivre—100 do Piment, en magasin et à vendre par
3 nov R. GRONING & Co

TABAC EN FEUILLES—120 balles Tabac en feuilles supérieur, de la Vuelta de Abajo, en magasin et à vendre par R. GRONING & Co.
3 nov

TOILE à Drap écrue—90,000 yards de Toile de Cabot, 7 caisses Toile pour meubles et de fantaisie; 10 do Moleskins—En débarquement du navire Dunedin, à vendre par
3 nov GODFREY, BLOSSMAN & Co.

MORUE—160 caisses Morue, venant de débarquer, à vendre par LEGENDRE & BERNIAUD,
3 nov No. 27, rue St. Louis.

BEURRE DE GOSHEN—30 fréquins Beurre frais de Goshen, à vendre par
LEGENDRE & BERNIAUD,
3 nov No. 27, rue St. Louis.

PORC.—50 barils mess, bonne marque, à vendre par GRIVOT & PAIGE,
23 oct 12, rue Poydras.

FOIN.—100 balles de foin, à vendre par
GRIVOT & PAIGE,
23 oct 12, rue Poydras.

EAU-DE-VIE.—10 barils Eau de vie de pêche, article supérieur, à vendre par
GRIVOT & PAIGE,
23 oct 12, rue Poydras.

AVIS.—Le public est informé que MM. Pilié et Springbett, architectes, arpenteurs et agents de terre, entreprendront toute espèce d'arpentage ou de plans, soit en ville ou hors de la ville; aussi, ils feront des achats et ventes de biens fonds, dessins d'architecture; ils feront des estimations et surveilleront les entreprises d'ouvrages, à des prix raisonnables. Les personnes qui désirent disposer de propriétés, ou en acheter, feront bien de s'adresser à leur bureau, No. 8, Arcade de Banks 17 oct—12

PROPRIETE DE VALEUR dans la première municipalité, à vendre.

Un lot de terre de valeur, avec une maison et ses dépendances, situés dans la rue Dauphine. S'adresser à L. J. PILIE & SPRINGBETT,
17 oct—12 no. 8 Arcade de Banks.

661 CAISSES VIN DE PAUILLAC, à vendre par LEGENDRE & BERNIAUD,
10 oct No. 27, rue St. Louis.

AUX BATEAUX-A-VAPEUR ET PRESSES A COTON.—Bois de Pin de la meilleure qualité, à vendre à bas prix par W. E. & R. MURPHY,
14 oct 132, Vieux Bassin.

BRIQUES-A-FEU DE PENSACOLE.—10,000 briques de qualité supérieure, à vendre par
W. E. & R. MURPHY,
14 oct 132, Vieux Bassin.

FARINE, JAMBONS ET BEURRE.
300 BARILS Farine marque de Boulangers, 50 tierçons Jambons enveloppés, 50 fréquins Beurre de l'Ouest,
En magasin et à vendre par
ORAIN & MIGNON,
16 sept—3 No. 7. Nlle. Levée.

BILLETS de la banque des Etats Unis de $1000 et de $500, à vendre par ROBINSON & Co.
18 oct—3 45, rue du Camp.

SANGSUES.

REçu par les derniers arrivages, des sangsues de premier choix, à 25 cents pièce, au dépôt rue du Quartier, no. 26, entre Condé et Levée.
12 sept—a

Doublons espagnols et mexicains, à vendre par J. M. CABALLERO,
26 sept no. 80, rue St Louis.

LE soussigné offre à vendre 200 sacs café, 100,000 cigares, 60,000 do: (Régalia). 50 caisses savone de la Castille, 2 do. contenant 20,000 de vanilles.
J. M. CABALLERO,
26 sept no. 80, rue St. Louis.

FONTES.—Environ huit tonneaux petites fontes, consistant en fours de campagne, marmites, fers à repasser, dernièrement reçus et à vendre par LAVILLEBEUVRE & WALTON,
5 oct 17, rue des Magasins.

AVOINE.—200 sacs d'Avoine en magasin, à vendre par EASTMAN & BROTHERS,
25 août 30, Vieille-Levée.

MAIS.—500 sacs Maïs, à vendre par
DANIEL SOMERS,
4 oct No. 80, rue des Magasins.

FRANKLIN AMES & Co.. ont transporté leur comptoir au No. 48 rue du Camp. 8 nov

TRAITES—Checks en petites sommes sur New-York et Philadelphie, à vendre par
ROBINSON & Co.,
9 nov No. 45, rue du Camp.

DOUBLONS et Argent en demande—Le prix le plus élevé du marché sera payé par
ROBINSON & Co.,
9 nov No. 45, rue du Camp.

BILLETS SANS COURS, de toutes sortes, s'achètent par ROBINSON & Co.
9 nov No. 45, rue du Camp.

SUCRE A BON MARCHE.

12 livres bon Sucre, } Pour 1 piastre.
14 livres moins beau. }
AU magasin d'Antoine Michoud, encoignure des rues de la Vieille-Levée et Ursulines.

On trouve audit magasin: Remède et Pillules de Le Roy. Carreaux et Tables de marbre, Filets de pêche, Café du Brézil, Marmites françaises, Serrures et Ferremens de toute espèce. 31 mai—2 n

Mairie de la Nouvelle Orléans.

CONFORMEMENT aux ordonnances du Conseil de ville et du Conseil de la 1re. Municipalité de la ville de la Nlle. Orléans, avis est donné que les marchandises et autres encumbremens quelconques qui sont mentionnés dans le rapport hebdomadaire du wharfinger, et qui seront restés pendant plus de cinq jours dans les limites de la 1re. Municipalité sur la Levée, seront vendues à l'encan sur les lieux, le lundi de chaque semaine, à 5 heures de l'après midi, par F. Dutillet, encanteur de la dite Municipalité, pour le compte de qui il appartiendra.
30 mai D. PRIEUR, maire

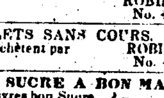

A VENDRE.—Un beau et élégant CABRIOLET, nouvellement arrivé de France, et fabriqué par LEPINE. S'adresser à M. T. Gaillardet, rue d'Orléans, maison Vignié. Pour le voir, maison du docteur Lambert, rue Royale. 20 juillet.

Bureau de la Compagnie de la Presse à coton,

Nlle. Orléans le 5 octobre 1837.
AVIS est donné qu'une demande a été faite à ce bureau pour le renouvellement des certificats suivans d'actions, savoir:
Certificat No. 191 pour deux actions,
" No. 192 pour deux actions,
" No. 193 pour deux actions.
Tous datés du dix septembre 1834, en faveur de Robert H. McNair; et que des certificats seront émis, à l'expiration de l'époque fixée par les lois de la compagnie.
10 oct—1m SAM. RICKER, jr. secrétaire.

GRANIT propre à faire des devants de magasins, pour d'autres objets, qui peut être travaillé et préparé selon les ordres, dans le plus bref délai. S'adresser au dépôt, no. 147, rue de la Douane entre les rues Dauphine et Bourgogne.

N. B.—La baisement des édifices en briques peut être enlevé et remplacé sans danger par le granit sans beaucoup d'inconvéniens pour ceux qui occupent la maison. 23 sept—a

BRIQUES A FEU DE PREMIERE QUALITE.
A VENDRE à l'entrepôt de M. Bonilay, près de Pensacola, de 3 à 400,000 briques d'une qualité qui n'a été excédée en rien à n'importe quelles briques des Etats-Unis. Ceux qui désirent se procurer cet article feront bien de les acheter, car il n'y a pas à se tromper sur leur qualité. Nous faisons aussi des briques du [illegible] l'on nous les commande.
[illegible] JAMES & STARKE.

[illegible] DE RECOMPENSE.

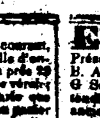

PARTIE marronne depuis le 7 du courant, une négresse MARY, ou POLLY, taille d'environ 5 pieds 2 pouces, âgée d'à-peu près 28 ans, marquée légèrement de la petite vérole; il lui manque une dent de devant; elle ne garde que l'anglais et bégaye; elle a emporté avec elle un panier de provisions et plusieurs rechanges de draps. Ladite esclave a été achetée en juillet dernier, de M. Louis Briggier, et peut se trouver dans les environs du chemin du Bayou. La récompense ci dessus sera payée à quiconque la logera dans l'une des geoles de la ville, ou la conduira à la résidence du soussigné, encoignure des rues Constance et Barthélemy.
11 nov—3 LUCAS KRABES.

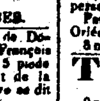

Arrêté et détenu à la geôle de police de Donaldsonville, le 3 octobre, le mulâtre François Rivard, âgé d'environ 45 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, grisonnant des cheveux et de la barbe, parlant anglais et français. Ledit esclave se dit appartenir à Mr James Callico, du Kentucky.

Le propriétaire est invité à venir le réclamer en payant les frais.

Ascension, 21 octobre 1837. J. L. COMSTOCK,
13 nov—3 Gardien de la geôle

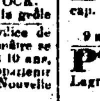

Arrêté et détenu dans la geôle de police de cette paroisse, le 29 août dernier, le mulâtre se faisant appeler Charles, âgé d'environ 16 ans, taille de 4 pieds 3 pouces, se disant appartenir à Mr. Anaré, à neuf milles au dessous de la Nouvelle Orléans.

Le propriétaire est invité à venir le réclamer en payant les frais.

Ascension, 27 septembre.
J. L. COMSTOCK,
13 nov—3 Gardien de la geôle

ESCLAVE A LA GEOLE.
A été arrêté et conduit à la geole de dépôt de Donaldsonville le 19 Juin, le nègre se disant appeler JOHN, âgé d'à peu près 22 ans, taille de 5 pieds 4 pouces, ayant une cicatrice au-dessus de l'œil gauche; et une marque noire sur le côté gauche de la figure d'à peu près 2 pouces et demi de long. Se dit appartenir à Mr. William Alexander, du Natchez. Le maître est requis de venir le retirer en se conformant à la loi. J. L. COMSTOCK, geôlier.

Ascension, ce 23 Juin, 1837. 13 nov—3

$10 de Récompense.

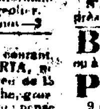

PARTIE marronne, depuis le 5 du courant, une petite négresse nommée MARIA, ne parlant que très peu le français, âgée de 13 à 14 ans; grands yeux, grande bouche, grosses lèvres, taille d'environ 4 pieds. La récompense ci dessus sera donnée à quiconque la conduira à la geole, ou à son maître, No. 144, rue Toulouse.
9 nov—6 JOHN DAVIS.

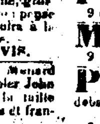

Parti marron de chez les messieurs Menard Frères, le nègre TOM, se faisant appeler John Thomas, jouant du violon; il est de la taille de 5 pieds 4 à 5 pouces, parlant anglais et français; il est maigre de figure.

Vingt piastres de récompense à celui qui le logera dans une des geoles de cet Etat. 9 nov—6

AVIS AU PUBLIC, AUX NEGOCIANTS ET AUX CAPITAINES DE NAVIRES.

LES gardiens du port préviennent qu'il sera nécessaire à tous ceux qui s'y trouvent concernés, ont établi les arrangements suivants, qui seront mis en opération le 1er de novembre prochain, savoir: le bureau sera placé, rue de la Levée entre les rues St. Louis et Toulouse, au-dessus du magasin de Mssrs. Zachary & Brother, où sera suspendue une ardoise. Une ardoise sera également suspendue à la maison de Mssrs. Fogg & Lelocki, encoignure maisons, entre les deux marchés; une autre sera aussi suspendue au magasin de F. Santon, No. 42, rue de la Levée, entre les rues Mandeville et Espagne; une autre au magasin de Mssrs. Emmson & Gre. No. 122 Nouvelle Levée, entre les rues St. Joseph et Marché, où les capitaines de navires placés dans les environs de chacune de ces ardoises, sont invités à s'adresser pour un inspecteur; un gardien du port se trouvera présent aux endroits surnommés.

N. B. Pour toute inspection générale, les demandes devront être faites au bureau. 16 oct—15

M. LEFOULLON a l'honneur de prévenir les familles, qu'en vue de donner une plus grande extension à son institution, il s'est adjoint M. HIPOLYTE PINEKER, professeur de mathématiques à l'institution Caboche. L'enseignement à partir du 15 novembre prochain, se composera ainsi qu'il suit: lecture, écriture, calcule, grammaire, art de la correspondance, géographie, dessin linéaire, géométrie des arts et métiers, tenue des livres, langues anglaise et espagnole.

Tous les soirs, classe particulière, comprenant en outre, pour les personnes qui le désireront, l'enseignement de l'algèbre et de la trigonométrie.

Tous les jours, classe de couture et broderie, tenue par les dames.

On prendra des demoiselles en pension et demi pension. 27 oct—7

AVIS AU PUBLIC—Le soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses amis, que pour donner une plus grande étendue à son commerce, il vient de former une association avec Mr. Jules Mosnier, ébéniste.

Tous deux pourront par ce moyen, se charger plus spécialement, de ce qui est relatif à leurs professions réunies.

Ils s'engagent à remplir les conditions exigées des Tapissiers, Décorateurs et Garnisseurs. Ils fourniront à la demande et qu'elque soit la richesse des demandes; rideaux; draperies, tapis, tentures, &c., tenant un magasin complètement assorti de franges, galons, bordures et jours ornemens dépendant de leur état.

Ils fourniront de plus, tous meubles, meublanes, telsque lits, armoires, secrétaires, fauteuils, chaises, &c., matelats en crin, plumes, mousses, matelats à ressorts, chaises ou fauteuils mobiles et à combinaisons pour les malades, et enfin tous ustensiles de ménage, au plus juste prix.

Ils attendent par les premiers arrivages, un choix de marchandises les plus nouvelles, qu'ils s'empresseront d'offrir aux conditions les plus modérées.

Les soussignés espèrent que le public, daignant en courager leurs efforts, voudra bien leur continuer le patronage dont le sieur Mallard a eu tant à se louer jusqu'à ce jour.

N. B. Les affaires de la maison se feront sous la raison de P. MALLARD & JULES MOSNIER,
8 nov—15 entre Royale St. Philippe et Ursuline

CUCULLU, LAPEYRE & Co. offrent à vendre les chargemens des goëlettes Eclipse, Ulysses, et Mulats, consistant en:
600 barils eau de vie espagnole,
20 balles papier à écrire,
50 barils vin sec de Malaga,
120 barils do do doux,
4000 caisses raisins frais,
100 barillets olives,
100 barils cornichons,
30 barils amandes,
50 livres safran,
2 caisses saucissons espagnoles. 30 octobre

Propriété de la Troisième Municipalité.

A VENDRE—Un lot de Terre avec les édifices qui s'y trouvent situé dans la rue de l'Union entre celles d'Amour et Bons Enfans, S'adresser à
L. J. PILIE & SPRINGBETT,
25 oct 8, Arcade de Bank

Superbe Terre à cultiver le coton.

A VENDRE—640 acres de Terre situés dans la Paroisse d'Iberville, à environ 70 milles audessus de la Nouvelle Orléans, et à environ 4 milles du Missisipi. La propriété serait échangée pour des marchandises ou des nègres. Pour plus amples informations, s'adresser à
L. J. PILIE & SPRINGBETT,
25 oct No. 8, Arcade de Banks.

AVIS.—Le soussigné était tireur des billets suivans, endossés par Mr. F. Beckman, datés du 25 du mois de novembre dernier (1836), qui ont été donnés en partie, en paiement à James Armor, pour deux lots de terre situés dans le faubourg Lafayette, prévient le public qu'en conséquence d'un procès institué contre ces propriétés, de ne pas les négocier, attendu qu'ils ne seront pas payés à leur échéance
Les billets sont comme suit:
1o. Un billet daté du 25 Novembre 1836, de $1,500, à un an de date.
2o. Un billet daté du 25 Novembre 1836, de $1,500, à deux ans de date.
3o. Un billet daté du 25 Novembre 1836, de $1,500, à trois ans de date.
19 oct—30 O. CROSS.

AVIS—Reinecke, Delery & Co. ont transporté leur magasin rue de Chartres, no. 99, près de l'encoignure de la rue Conti, où ils tiennent continuellement et offrent à vendre, un grand assortiment de linge fait tel que:

Habits, vestes, levites et surtouts en drap et pantalons de drap, casimir, gilets de dessous de drap, de soie, de velours et de bazin, chemises de toile blanche unies et à jabots, chemises de coton blanc et en couleur, et chemises en mérinos, caleçons de coton et de mérinos; bretelles, cols, cravattes, brosses, gants de soie, de peau et de mérinos, chapeaux de soie noirs et français, bottes françaises, articles militaires, tels que shakos, sabres, gibernes et épaulettes, qu'ils viennent de recevoir de France et de New York. Ils se chargent aussi de faire confectionner sur demande et à la dernière mode toute espèce d'habillemens. 12 oct

LE soussigné vient de recevoir par le navire Ophir, du Havre, une grande variété d'Etoffes pour pantalon, ainsi que des draps de diverses couleurs, pour habits et redingotes, gants de peau de toutes couleurs, parapluies, cols, cravates à l'anglaise, chemises de couleur, redingottes de drap noir, bretelles élastiques, suspensoirs soie et coton, épaulettes laine rouge, dragones do, épaulettes, aiguillettes et cordes à fourrage en fil blanc, buffleteries, gibernes et ceinturons pour chasseurs à cheval, shakos pour do., briquets, sabres de cavalerie, demi espadrons, épaulettes et aiguillettes en or et en argent, ainsi qu'une infinité d'autres articles. LOUIS A. BARBARIN,
18 oct rue de Chartres, No. 113.

RECU par le Concord, et à vendre par les soussignés, un assortiment de Porcelaine, et trente paniers Eau de Seltz V. & O VIGNAUD.
2 sept rue de Chartres, No. 49.

SANGSUES—Plusieurs milliers de très grosses Sangsues de première qualité, à vendre à des prix modérés, en gros et en détail, à la pharmacie de
A. A. PEYCHAUD,
2 sept rue Royale, No 123.

MANUFACTURE DE SAVON DE CARROLTON.
LE soussigné informe ses amis et le public qu'il est prêt à fournir toutes les quantités de savon de 1re qualité pour l'usage des familles. Les ordres seront de suite exécutés en les adressant au bureau du chemin à coulisse de Carrolton, encoignure des rues Baronne et Poydras.
15 juin SALOMON COHN

JAMBON—37 boucauds jambon, de Cincinnati; première qualité, consistant en plats côtés, épaules et derrières, le tout en excellent ordre pour être embarqué, venant d'être reçu par un chalan, à vendre par LAYET & AMELUNG,
5 oct 17, rue de la Commune.

LEGENDRE & BERNIAUD, No. 27, rue St. Louis, offrent à vendre, un assortiment d'épiceries etc., reçus par les derniers arrivages, savoir:
150 Jarres grappes de raisins verts de Malaga.
100 Caisses raisins de Malaga.
350 Caisses vin rouge.
50 Caisses fromage de Goshen.
80 Sacs café de la nouvelle récolte.
100 Caisses absynthe suisse.
do do kirsch.
75 Caisses cerises à l'eau de vie, marque de Baudin
200 Milliers cigares de la Havane, différentes marques. 31 oct

Aux compagnies de Pompiers et de Tuyaux.

LE soussigné offre à vendre, à bas prix, un superbe CHARRIOT DE TUYAUX, ayant des cloches &c. et bien orné de dessins. Il est bien fort, ayant été construit avec beaucoup de soins; il peut porter des tuyaux en grande quantité, ses machines étant à cet effet doubles, et d'une construction approuvée.
C. H. BYRNE,
25 sept no. 128, rue Tchoupitoulas.

LILLY & FERGUSON—Peintres d'enseigne et de batiment, rue de la Douane no 76. Reconnaissants de l'encouragement qu'ils ont reçu, ils tâcheront de mériter de plus en plus la confiance de leurs amis et du public en général. Ils prennent la liberté d'annoncer qu'ils ont constamment à vendre tous les articles concernant leur commerce, qu'ils donneront à des prix très modérés. 18 av

LIQUEURS.—2 Pipes vieux vin de Madère; 3 do. do. Eau de Vie de Cognac, 2 do. demi pipes do. 63 Caisses Vin de Madère de 12 bouteilles, 10 dames-jeannes do, 50 barils Whisky de Monongehela, 10 do. Eau de Vie de pêche, 15 do. Malaga doux, 10 quarts barriques L. P. Ténériffe, 7 barils indiens do, 20,000 Cigares de la Havane, à vendre par
P. H. GALLWEY,
4 oct No. 31, rue de la Commune.

RUM—44 barils rum du pays, en débarquement, à vendre par
[illegible] R. BRUGIER.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nlle.-Orléans—Présent l'hon. Chs. Maurian, juge—No. 9943—Jas. B. Allen, contre ses créanciers—Sur motion de M. G. Schmidt, avocat de l'insolvable, ayant donné à entendre à la cour, qu'informé que l'assemblée des créanciers dudit insolvable, qui devait avoir lieu le 14 novembre courant, ne pourra se tenir, attendu que les publications dudit ordre n'ont pas été régulièrement faites—Il est ordonné par la cour que ladite assemblée soit renvoyée au 11 décembre prochain, en l'étude de Théodore Seghers, notaire public, et qu'en même temps toutes poursuites contre ses propriétés et la personne dudit Allen soient suspendues.

Par ordre de la cour, bureau du greffier—Nouvelle Orléans, le 7 novembre 1837. J. OLLIE,
8 nov—3 1ps Député greffier.

TRAITES—Traites sur Liverpool, payables à Londres, à 30 jours de vue, à vendre par
BAILEY & ABBOTT,
9 nov 14, Bienville.

BOIS DE CONSTRUCTION—40,000 pieds bois de pin blanc assorti, à bord le navire Lagrange, cap. Marshal, de Bath, à vendre par
BAILEY & ABBOTT,
9 nov 14, Bienville.

POMMES DE TERRE—600 barils Pommes de Terre excellentes, en débarquement du navire Lagrange, de Bath, à vendre par
BAILEY & ABBOTT,
9 nov 14, Bienville.

FROMAGE—135 barriques Fromage, reçues et à vendre par G. DORSEY,
9 nov No. 44, Nlle. Levée.

30 BARILLETS Beurre à vendre par
G. DORSEY,
9 nov No. 44, Nlle. Levée.

UNE institutrice [Dame ou Demoiselle renseignant le français, l'anglais, l'arithmétique, l'usage du Globe, la mythologie et un peu d'histoire, trouverait de l'emploi dans une famille respectable à trois lieues au dessus de la ville, pour faire l'éducation de quatre à cinq jeunes demoiselles.

S'adresser au Dr. Dussan, rue des François No. 11, près l'hôtel de la monnaie. 8 nov—4 1ps

BLANC DE BALEINE—50 caisses, à bord du navire Orléans. S'adresser à bord au capt. Sears, ou à FRANKLIN, AMES & Co.
9 nov

PORC—Mess M O, Prime, P O., à vendre par
JOS. LANDIS & Co.
9 nov rue Poydras No. 14

MAIS—500 sacs maïs en débarquement, à vendre par J. LANDIS & Co.
9 nov rue Poydras No. 14

POMMES ET PATATES—125 barils pommes, 30 do pommes de terre en bonne condition, en débarquement de l'Ozark, à vendre par
J. LANDIS & Co.
9 nov rue Poydras No. 14

FOIN—800 balles Foin de première qualité, à bord le navire Lagrange, cap. Marshal, de Bath, à vendre par BAILEY & ABBOTT,
9 nov 14, Bienville.

EN magasin et à vendre à bon marché pour clore une facture, 30 barils vieille eau de vie de pêches, 500,000 cigares américains, 15000 sacs en pipe, 800 douzaines chapeaux de paille. 10 barriques vins assortis. WOOD & SIMMONS,
10 nov rue Poydras No. 24

SEL—600 sacs sel de Liverpool, en magasin et à vendre par WOOD & SIMMONS,
10 nov rue Poydras No. 24

HUILE—15 barriques huile de blanc de baleine 10 do do pour l'hiver, à vendre par
WOOD & SIMMONS,
10 nov rue Poydras No. 24

CORDES, et Toile d'emballage du Kentucky—Reçu de Louisville et à vendre par les soussignés, 25 pièces toile d'emballage 1re. qualité,
201 rouleaux corde do do
CARRIERE, DARAN & Co.
10 nov rue St. Louis No. 15

AVIS.—La société qui existait entre les soussignés, sous la raison de Robinson & Co., est dissoute depuis le 1er. Octobre, par consentement mutuel; chacun des associés est autorisé de faire usage du nom de la société, pour la liquidation des affaires.
CARY ROBINSON,
JOHN R. MACMURDO.

CARRY ROBINSON continuera les affaires de changes et de courtages, pour son propre compte sous la signature de ROBINSON & Co.
9 nov—4 Au No. 45, rue du Camp.

AVIS.—La société qui existait entre les soussignés sous la raison de William Vance & Co., est dissoute depuis le 1er du courant. Le terme de la société étant expiré. WILLIAM VANCE,
E. GANUCHEAU,
J. STEWART.

Le plus ancien des associés continuera les affaires, et fera usage de la signature de l'ancienne société, pour la liquidation seulement, et continuera le même genre d'affaires sur son propre nom, et pour son compte. 9 nov—3

GRAISSE—250 barillets graisse venant d'être reçus et à vendre par
9 nov HYDE & COMSTOCK.

POMMES DE TERRE—100 barils pommes de terre de l'Ouest, venant d'arriver par le Rienzi, à vendre par 8 nov HYDE & COMSTOCK

AVIS.—Tous ceux qui ont des réclamations contre le navire CONCORD, voudront bien les présenter à Bailey & Abbott, No. 14, rue Bienville, avant demain, à 10 heures du matin. 8 nov

200 barils Whiskey rectifié, à vendre par
G. DORSEY,
10 nov No. 44. Nlle. Levée.

FARINE—500 barils Farine à vendre par
G. DORSEY,
10 nov No. 44. Nlle. Levée.

JAMBON—40 barils Jambon à vendre par
G. DORSEY,
10 nov No. 44, Nlle. Levée.

HUILE.—10 barriques huile pour l'hiver, à vendre par ROBERT H. WHITE,
10 nov 34, rue Gravier.

CHANDELLES.—150 caisses blanc de baleine en débarquement du brick Damon, et à vendre par ROBERT H. WHITE,
10 nov 34, rue Gravier.

VINAIGRE.—50 barils, reçus et à vendre par
ROBERT H. WHITE,
10 nov 34, rue Gravier.

FARINE—300 barils Farine superfine en débarquement et à vendre par
JOSEPH LANDIS & Co.
10 nov 14, rue Poydras.

55 BARILS MELASSE en débarquement du steamer Mariner, à vendre par
A. LEBLANC,
25 oct 20, rue Toulouse.

ESPECES.—A vendre et à acheter par
ROBINSON & Co.
6 oct—4 45, rue du Camp

Magasin de Papeterie et de Livres de la 3me. Municipalité.

LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir, rue des Champs-Elisées No. 23, entre les rues de la Levée et de la Victoire, en face de la maison des chars du Rail Road Pontchartrain, un magasin de Papeterie et de Livres, comprenant tout en général ce qui est requis pour ces diverses branches.

Ayant fait son apprentissage dans une des premières maisons de ce genre en cette ville, le soussigné espère, par son expérience, son activité et son intégrité, mériter le patronage qu'il sollicite en ce moment des habitans de la 3me. Municipalité, et du public en général.

On trouvera chez lui constamment tous les articles relatifs aux susdites branches, et il se chargera aussi de toutes espèces de reliure, sont livres de comptoirs ou autres, et d'impressions de toute espèce.
7 nov HERMANN HANKEL.

BLANC DE BALEINE, Huile de Blanc de Baleine, Maquereau, Morue, &c.—250 Caisses Blanc de Baleine, 4, 5 et 6, marques de New-Bedford; 15 boucauts et tierçons Huile de Blanc de Baleine, d'hiver; 50 barils Huile de Baleine d'hiver; 300 caisses savon, marque de l'Aigle No. 1; 208 kits, quarts, demi barils et barils maquereau, Nos. 1, 2 et 3; 200 caisses morue; 200 do. Harengs; en débarquement du navire Deucalion, de Boston, à vendre par
CARRIERE, DARAN & Co.
9 nov 11 et 15, rue St. Louis.

AMIDON et Fromage de Goshen—100 demi caisses amidon Poland, 50 caisses fromage de Goshen, en débarquement du navire Orléans, de N. York, et à vendre par
CARRIERE, DARAN & Co.
9 nov rue St. Louis Nos 11 et 15

50 de Récompense.
SERONT données à quiconque arrêtera le scélérat qui a pénétré dans la demeure du soussigné dans la matinée du 6 courant entre 8 et 9 heures, et y a enlevé les articles suivants:
1 montre or (Patent Leaver). } Les noms et Nos.
1 do à répétition. } on ne se rappelle
3 do argent, Patente. } pas.
5 cuillères de table argent, marquées Co. St.
4 do petites do même marque.
6 do do do marquées J. A. G.
1 petite pincette do eaue marque.
25 piastres en billets de banque et 6 en espèces.
1 lévite de mérinos noir.
2 pantalons do do
2 habits drap bleu.
1 paire pantalon do do
1 gilet dessous de satin noir.

La récompense ci dessus sera donnée à quiconque pourra fournir quelques renseignements sur les articles volés et le voleur, en s'adressant au No. 9, rue St. Pierre. JOS. GONTS.
9 nov—6

FROMAGE DE GOSHEN—10 barriques fromage de Goshen, en débarquement du navire Creole, de New York, et à vendre par
CARRIERE, DARAN & Co.
9 nov rue St. Louis Nos. 11 et 15

AVIS.
LA société qui existait sous la raison de Leblanc & Haydel, étant dissoute par le décès du sieur C. B. Haydel, la signature de la susdite raison de commerce ne sera désormais employée par le soussigné qu'en liquidation.

Il saisit la même occasion pour prévenir ses amis et le public, qu'il continuera comme par le passé les affaires de commission, son domicile est toujours rue Toulouse No. 20.

Nouvelle Orléans, 18 octobre 1837.
18 oct A. LEBLANC.

P. LONGIS, rue St. Louis. No. 61, offre à vendre les articles suivans;
300 Caisses Cérises de Paris, 200 do Fruits à l'eau de vie, 100 paniers Huile de Bordeaux, 200 Paniers Anisette fine et surfine, 40 caisses liqueurs assorties; 50 caisses vin de Bourgogne; 50 do do. Haut Paillac, demi bouteilles, 50 do. do. Chateau Margaux, demi bouteilles, 50 do. do. Lafitte, demi bouteilles, 80 do. do. Grans Larose, demi bouteilles; 30 Barils Vin blanc, Haut Sauterne et basse; Vins vieux, en barriques, diverses qualités; Sardines à l'huile de Collin, Blanquette de Limoux, 30 Paniers Champagne, 10 pipes eau de vie, (Cognac), 150 aunes casimir noir, 10 aunes drap écarlate, 12 aunes drap garance, 12 aunes casimir, couleur de paille. 4 nov—6

EAU-DE-VIE Française—300 demi et quarts de pipes Eau-de-vie de Cognac, 30 demi pipes Eau de vie de Champagne, des marques de l'Alligator et autres, d'importation directe, à vendre par
30 oct QUARLES & Co.

EAU-DE-VIE Française—100 demi et 30 quarts de pipes Eau de vie de Cognac et de Champagne, d'importation de New-York, à vendre par
30 oct QUARLES & Co.

CORDE D'EMBALLAGE du Nord—500 rouleaux en magasin et à vendre par
30 oct QUARLES & Co.

CAFE DE LA HAVANE—Première qualité (vert) et d'une qualité moyenne, en magasin et à vendre par J. E. SUMNER,
17 oct No. 28, rue du Camp.

MAIS EN GRAIN—Le soussigné vient de recevoir et offre à vendre 1137 sacs Maïs en bon ordre. CHS. BYRNE,
17 oct No. 128, rue Tchoupitoulas.

HUILE—10 barils Huile de lin, et 10 barils Huile à tanneur, à vendre pour clore une facture.
CHS. BYRNE,
17 oct No. 128, rue Tchoupitoulas.

TERMS OF [illegible]

Subscription.—Twelve D[illegible] per annum, payable [illegible] dollars for the tri-weekly [illegible] year in advance, where [illegible] No subscription will be disc[illegible] are settled. In case of disc[illegible] notice, in writing, must be [illegible] ous to the expiration of subs[illegible]

Advertising.—One dollar [illegible] insertion, and half that price [illegible] any material alteration from [illegible] ments will be charged as a n[illegible] less is a square.

Advertisements ordered [illegible] vals, will be charged one dol[illegible] insertion.

Yearly Advertising.—[illegible] orty dollars for English a[illegible] guages, Banks, Insurance C[illegible] public institutions, fifty dolla[illegible] $80 for both languages. Ship[illegible] or commission merchants, sixty[illegible] and $80 for both languages.

Marriage and Obituary [illegible] ing the attention of the pub[illegible] cards of passengers, benefits, [illegible] one dollar per square, for th[illegible] language.

Communications or Advert[illegible] nature, when admissable shall [illegible] in advance.

A deduction of twenty-five [illegible] o Auctioneers, Sheriffs, Reg[illegible] shals on sales of Real Estate, [illegible] gages, and 50 per cent, in E[illegible] on sales of other property.

Advertisements out of the [illegible] of the yearly advertiser, such [illegible] plantation sales, runaway sla[illegible] &c. will be charged for separa[illegible] rates.

Advertisements not specif[illegible] published one month, and cha[illegible] No advertisements of bankr[illegible] ed in any case, unless paid for [illegible] or payment guaranteed by a [illegible] own.

Theatres and other places of [illegible] ing daily for the season, to be [illegible] English alone, and 150 dollars [illegible] All announcements of candi[illegible] shall be charged double the [illegible] ments.

FOR BATON [illegible]
And all intermediate [illegible]

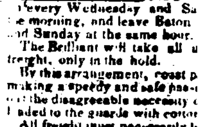

The [illegible] boat B[illegible] master, [illegible] and all [illegible] every Wednesday and Sa[illegible] morning, and leave Baton [illegible] and Sunday at the same hour. The Brilliant will take all [illegible] freight, only in the hold.

By this arrangement, coast p[illegible] making a speedy and safe pas[illegible] the disagreeable necessity [illegible] landed to the guards with cotton.

All freight must necessarily [illegible] Tuesdays and Fridays, as none [illegible] morning of starting. In all c[illegible] paid by shippers when the Co[illegible] board.

Freight landed at plantations [illegible] owners.

For freight or passage apply [illegible] N. B.—No debts will be paid [illegible] contracted by order of the capta[illegible] nov 9—6m

Packets For New Yor[illegible]

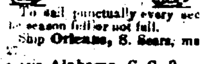

To sail punctually every sec[illegible] the season full or not full.
Ship Orleans, S. Sears, ma[illegible]
Ship Alabama, C. C. Berry [illegible] 11.
Ship Arkansas, E. S. Den[illegible] Dec. 25.
Ship Saratoga. W. Hathaw[illegible] Jan. 8.
Ship Nashville, D. Jackso[illegible] Jan.
Ship Kentucky, J. Bunker [illegible] Feb. 5.

The above ships are all of the [illegible] and copper fastened, and ha[illegible] New York expressly for this tra[illegible] draught of water and almost [illegible] without any detention. The C[illegible] of great experience and the ship [illegible] up and down the Mississippi [illegible] have handsome furnished accom[illegible] of the best description will be fu[illegible] The Cabin passage is $90 wit[illegible] and there is no liquor furnished to [illegible] For freight or passage, apply on b[illegible] FRANKLIN & AME[illegible]
nov 11

The ships are not accountable f[illegible] hollow ware, marble or granite, [illegible] rusk of iron or steel, nor respon[illegible] or parcel unless a regular bill of [illegible] therefore at the office of the agen[illegible]

BOWERS & BREW[illegible]
EXCHANGE O[illegible]
No. 39, CANAL-STREET, N[illegible]
Mississippi, Alabama and all unc[illegible] Gold Silver Bullion, Gold [illegible] Coins purchase[illegible] Doubloons, Sovereigns, and [illegible] FOR SALE

FRIERSON, DAL[illegible]
COMMISSION MERC[illegible]
No 89, Magazine S[illegible]
nov 3—6

P. LONGIS, offers for sale, [illegible] received by ship Rubicon, [illegible]
12 7/8 black cloth at Sedan f[illegible]
9 do 1/8 do do do
1 do 7/8 Giraffe do for frock [illegible]
4 do 7/8 Bronze do do
2 do 5/8 blue do
9 do 7/8 Tops do for frock
16 do 1/8 west dragon do
10 do 7/8 Rose do do
20 do 7/8 blue for coats,
40 New patterns,
120 do black cassimeres,
12 do scarlet cloth,
12 do Gairnue do
nov 10

PORK—Mess, soft mess, R[illegible] and P. O. Pork, for sale by [illegible] JOSEPH LANDIS & C[illegible]

APPLES & POTATOES—1[illegible] 30 bbls potatoes in fine [illegible] Ozark, for sale by JOSEPH[illegible]
nov 9

HAY—300 bales prime hay [illegible] ship Lagrange, Capt. Marshal, fro[illegible] BAILEY & ABBOTT, [illegible]
nov 9

DOMESTIC GOO[illegible]
42 Bales heavy 4 4 Brown she[illegible] 20 cases fine 7-8 blached [illegible] 4 do 2 colored Fancy Print, [illegible] for sale by GODFREY, BLO[illegible]
nov 9

HAVANA TOBACCO—A f[illegible] "Vuelta de Abajo" Tobacco, [illegible] pers in quantities to suit purchasers [illegible] nov 8—3 J. ROBERT & Co[illegible]

REGALIA SEGARS—32,000 [illegible] also 500,000 of various qualitie[illegible] for both town and country trade, fo[illegible] turers prices, by J. RO[illegible]
nov 8—3t

NOTICE.
FROM this day, the business of [illegible] Co. will be continued under t[illegible] & P. Blanc, in the same store.
EDWAR[illegible]
nov 3 CHARL[illegible]

WANTED—Tennessee notes [illegible] ville. Apply to GRI[illegible]
nov 8

50 bbls old Monongahela W[illegible] GRI[illegible]
nov 8

WHISKEY—Thirty barrels [illegible] for sale by LAVILLEBEUVRE & [illegible]
nov 8

BUTTER—80 kegs fresh Illin[illegible] ceived and for sale by LAVILLEBEUVRE & [illegible]
nov 8

EXCHANGE.
EXCHANGE on Liverpool p[illegible] a 30 days sight, for sale by BAILEY & ABBOTT. 1[illegible]
nov 9

FLOUR—10 bbls landing fro[illegible] parte, for sale by [illegible] No 4[illegible]

BOOTS, SHOES & BROGAN[illegible] ses landing from ship Perd[illegible] & Caroline, comprising of fresh a[illegible] ties, for sale by No 12 C[illegible]
nov 6

VALUABLE COTTON LA[illegible] 640 acres of land situated in the [illegible] ville, about 70 miles above New Or[illegible] miles from Mississippi river. The above property would be ex[illegible] chandize or negroes. For further [illegible] to L. J. PILIE & SP[illegible]
oct 25 No 8[illegible]

COFFEE, &c.—
200 bags prime green Havana [illegible]
2 boxes each, 20,000 Vanill[illegible]
50 do superior Castile So[illegible]
200 thousand Havana Segars [illegible]
50 do do do (
For sale by
oct 11 J. M. CABALLERO[illegible]

FLOUR, PORK & BACON—1[illegible] flour, 5 bbls mess pork, 13 d[illegible] lead pork, 600 sacks corn, landing[illegible] steamboat LAYET[illegible]
nov 9 1[illegible]

BALE ROPE—45 coils landing[illegible] cothe, for sale by LAYET[illegible]
nov 9 1[illegible]

POTATOES—34 bbls potatoes fr[illegible] boat Columbus, and for sale [illegible] LAYET[illegible]
nov 9

GOSHEN Cheese & Star[illegible] ship Orleans from New York [illegible] subscribers, 100 half boxes [illegible] boxes Goshen cheese. CARRIERE, [illegible]
nov 9 11 &[illegible]

EXCHANGE.
BILLS on New York, for sale [illegible] E. & J. ANDREWS[illegible]
nov 9

CORN—600 sacks corn for sale [illegible] JOSEPH LANDIS[illegible]

China Silk Goods—Black n[illegible] broidered border Crape Sca[illegible] Ninfas and scarlet damask Crape, [illegible] fringes, in store and for sale by [illegible] KOHN, DA[illegible]
sept 21

WINTER STRAINED S[illegible] Whale and Tanners Oil, ann[illegible]
10 Tierces winter strained sperm[illegible]
20 Barrels do do
10 Tierces refined Whale Oil,
10 Barrels do do
10 Barrels of Tanners Oil—All of [illegible] in good order.
100 Boxes No 1, Soap 60 lbs per B[illegible] Landing from ship Chocktaw [illegible] dale, by
sept 28

40 Bhds [illegible] A LEBLANC[illegible]
oct 22